

Déséquilibre significatif dans les droits et obligations établies

Par **futurejuriste**, le **05/05/2018** à **19:16**

Bonjour à tous,

Je ne comprends pas les effets sur le marché que peut avoir un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties.

Pourriez vous m'expliquer s'il vous plait ?

Merci d'avance.

Par **mopette08**, le **06/05/2018** à **01:12**

Bonsoir,

C'est un peu le même raisonnement que pour les ententes ;).

Si une entreprise est « supérieure contractuellement » par rapport à l'autre, elle pose sa domination sur le marché en édictant ses règles sans sanction...

quel serait les conséquences sur le marché ?

Vous voyez où je veux en venir ?